



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du mercredi 02 Novembre 2022 (par voie électronique)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT.

Excusé : M. Jean-Pierre HERMEL.

PORT DU BRASSARD PAR L'EDUCATEUR(RICE)

Mis en place sur la fin de saison 2221/2022, sur proposition de la C.R. du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football et de la C.R. P.M.S. (Prévention, Médiation, Sécurité), le port d'un brassard par l'Educateur (rice) principal(e) responsable technique de l'Equipe est reconduit pour cette saison 2022/2023.

Merci de bien respecter cette consigne.

INFORMATIONS

JOURNEE DE CHAMPIONNAT DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Dans le cadre de la phase de groupe de la prochaine Coupe du Monde, l'Equipe de France affronte le Danemark le samedi 26 novembre 2022 à 17h00 (heure française).

Souhaitant que les rencontres des compétitions seniors masculines ne soient pas programmées en concurrence avec des matchs de l'Equipe de France A, les instances fédérales imposent aux clubs l'obligation qu'aucune rencontre de N2 et de la Poule D de N3 **du samedi 26 novembre 2022 ne débutent après 15h00 dernier délai ou avant 19h00.**

Dans ces conditions, la Ligue demande aux clubs de se conformer à cette disposition dans la programmation du samedi 26 novembre 2022 de leurs rencontres seniors masculines comptant pour les championnats N3. Pour les championnats régionaux, les clubs sont libres de modifier ou non l'horaire des rencontres dans le respect des délais prévus par l'article 31 des RG de la Ligue.

A NOTER POUR LES CLUBS DE N3

- Les clubs du championnat N3 sont invités à remplir une feuille de recette informatisée (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.
- L'échange de fiche de liaison est indispensable. Celle-ci est à remettre au délégué dès son arrivée.
- Obligation est faite aux clubs d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.
- Habillage des stades : les habillages pour les rencontres de N3 (drapeaux et bâches) doivent être effectués pour chaque match de championnat.

RAPPEL - LES TYPES D'HORAIRE :

3 types d'horaires (cf : article 31 des R.G. de la Ligue)

* **l'horaire légal** : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire légal :

- samedi 18h00 en R1
- dimanche 15h00 en R2 et R3

* **l'horaire autorisé** : c'est l'horaire qui nécessite un courrier du club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.

Horaire autorisé :

- dimanche 14h30 ou 15h00 en R1
- dimanche 14h30 en R2 et R3
- dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau et avec exclusion du R1)
- samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3.
- Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1.

* **l'horaire négocié** : c'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE :

Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.

Rappel – En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité, avec application des règles équivalentes au forfait.

Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du club recevant. Le club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue par mail et téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

DOSSIER

REGIONAL 1 – Poule B

Match n° 20177.1 : **F.A. LE CENDRE / GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE** (2) du 22 octobre 2022 :

La Commission prend acte de la décision de la Commission Régionale des Règlements en date du 26 octobre 2022 qui a donné ce match à rejouer suite à une panne d'éclairage à la mi-temps

REPORT DE MATCHS

La Commission enregistre le report à une date ultérieure des rencontres suivantes dans les championnats Seniors régionaux :

NATIONAL 3 :

* Match n°20033.1 : F.C. LIMONEST-DARDILLY-SAINT DIDIER / F.C. BOURGOIN JALLIEU
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20034.1 : LYON LA DUCHERE (2) / G.F.A. RUMILLY-VALLIERES
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20035.1 : HAUTS LYONNAIS / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20036.1 : VAULX EN VELAIN F.C. / U.S. FEURS
(report du 15 octobre 2022)

+

* Match n° 20059.1 : AIX LES BAINS F.C. / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
(report du 19 novembre 2022)

* Match n° 20061.1 : F.C. LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER / GFA RUMILLY VALLIERES
(report du 19 novembre 2022)

REGIONAL 1 – Poule B :

* Match n°20171.1 : G.O.A.L. F.C. (2) / S.A. THIERS
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20173.1 : RHONE VALLEES F.C. / OI. VALENCE
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20176.1 : C.S. NEUVILLE / F.C. VELAY
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20180.1 : OI. SALAISE RHODIA / RHONE VALLEES F.C.
(report du 22 octobre 2022)

+

* Match n° 20177.1 : F.A. LE CENDRE / G.O.A.L. F.C. (2)
(match à rejouer du 22 octobre 2022)

* Match n° 20195.1 : S.A. THIERS / OI. VALENCE
(report du 19 novembre 2022)

REGIONAL 1 – Poule C :

* Match n°20242.1 : F.C. VENISSIEUX / F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (2)
(Report du 15 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule B :

* Match n°20371.1 : CEBAZAT-SPORTS / A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20372.1 : DOMTAC F.C. / F.C. COURNON
(report du 15 octobre 2022)

* Match n°20374.1 : F.C. ROCHE SAINT GENEST / A.S. EMBLAVEZ-VOREY
(report du 15 octobre 2022)

+

* Match n° 20395.1 : CEBAZAT SPORTS / ROCHE SAINT GENEST F.C.
(report du 19 novembre 2022)

REGIONAL 2 – Poule C :

* Match n.° 20444.1 : COTE SAINT ANDRE F.C. / Ent. CREST AOUSTE
(report du 23 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule D :

* Match n° 20507.1 : CHABEUIL F.C. / L'ETRAT LA TOUR SP.
(Report du 23 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule E :

* Match n°20569.1 : LYON LA DUCHERE (3) / F.C. LYON FOOTBALL
(report du 16 octobre 2022)

* Match n°20571.1 : F.C. LA TOUR SAINT CLAIR / A.S. SAINT PRIEST (2)
(report du 16 octobre 2022)

* Match n°20572.1 : E.S. TARENTEISE / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2)
(report du 16 octobre 2022)

REGIONAL 3 – Poule G :

* Match n° 21039.1 : PIERRELATTE ATOM'SP / VALENCE F.C.
(report du 23 octobre 2022)

COURRIER DES CLUBS (horaires)

- NATIONAL 3 :

- **LYON LA DUCHERE F.C.** (520066)

Le match n° 20048.1 : LYON LA DUCHERE F.C. (2) / F.C. VAULX EN VELIN. se disputera le samedi 05 novembre 2022 à 15h00 au stade de la Sauvegarde à Lyon.

- REGIONAL 1 – Poule A :

- **U.S. SAINT FLOUR** (508749)

Le match n° 20118.1 : U.S. SAINT FLOUR / A.S. CLERMONT SAINT JACQUES se déroulera le samedi 05 novembre 2022 à 18h00 au stade René Jarlier à Saint Flour.

- REGIONAL 1 – Poule B :

- **U.S. BLAVOZY** (518169)

Le match n° 20184.1 : U.S. BLAVOZY / OI. SALAISE RHODIA se déroulera le samedi 05 novembre 2022 à 17h00 sur le terrain synthétique du stade Panassac à Blavozy.

- **O. SALAISE RHODIA** (504465)

Tous les matchs de championnat à domicile pour l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi soir à 18h00 au stade de la Terre-Rouge à Roussillon.

- **S.A. THIERS** (516168)

Le lieu du match n° 20183.1 : S.A. THIernois / F.A. LE CENDRE est inversé. Il se déroulera le dimanche 06 novembre 2022 à 15h00 au stade Jean Jaurès au Cendre.

- REGIONAL 1 – Poule C :

- **F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01** (504281)

Le match n° 20250.1 : F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 (2) / F.C. VAULX EN VELIN F.C. (2) se disputera le samedi 05 novembre 2022 à 14h30 au stade municipal de Péronnas.

- REGIONAL 2 – Poule A :

- **U.S. BRIOUDE** (520133)

Le match n°20328.1 : U.S. BRIOUDE / A. VERGONGHEON se déroulera le samedi 19 novembre 2022 à 19h00 au stade du Docteur Jalenques à Brioude.

- **A. VERGONGHEON ARVANT** (506371)

Le match n° 20325.1 : A. VERGONGHEON ARVANT / MONTLUCON FOOTBALL (2) se disputera le samedi 12 novembre 2022 à 20h00 au stade Joseph Pelissero à Vergoingheon.

- **REGIONAL 2 – Poule B :**

- **SAUVETEURS BRIVOIS** (512835)

Le match n°20384.1 : SAUVETEURS BRIVOIS / A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON se déroulera le samedi 05 novembre 2022 à 19h00 au stade Louis Exbrayat à Brives Charensac.

Le match n° 20375.2 : SAUVETEURS BRIVOIS / U.S. MONISTROL SUR LOIRE se déroulera le samedi 25 mars 2023 à 19h00 au stade Louis Exbrayat à Brives Charensac.

- **REGIONAL 2 – Poule C :**

- **Av. S. SUD ARDECHE FOOTBALL** (550020)

Le match n°20452.1 : Av. S. SUD ARDECHE FOOTBALL / SAINT GENIS LAVAL se déroulera le samedi 05 novembre 2022 à 19h00 au stade Ripotier (pelouse synthétique) d'Aubenas.

- **REGIONAL 2 – Poule E :**

- **G.F.A. RUMILLY-VALLIERES** (582695)

Le match n° 20583.1 : G.F.A. RUMILLY-VALLIERES (2) / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) se disputera le dimanche 06 novembre 2022 à 15h00 sur le terrain synthétique du stade des Grangettes à Rumilly.

- **REGIONAL 3 – Poule B :**

- **Ent. STADE RIOMOIS-CONDAT** (508748)

Le match n°20721.1 : Ent. STADE RIOMOIS-CONDAT / F.C. COURNON (2) se déroulera le dimanche 13 novembre 2022 à 15h00 au stade du Pré Bijou à Riom ès Montagne.

Le match n°20733.1 : Ent. STADE RIOMOIS-CONDAT / F.C. ALLY MAURIAC se disputera le dimanche 27 novembre 2022 à 15h00 au stade du Pré-Bijou à Riom ès Montagne.

Le match n° 20745.1 : Ent. STADE RIOMOIS-CONDAT / LIGNEROLLES LAVALT se disputera le dimanche 12 décembre 2022 à 15h00 au stade du Pré-Bijou à Riom ès Montagne.

- **A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE** (524952)

Le match n°20716.1 : A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE / DOMES SANCY FOOT se déroulera le samedi 05 novembre 2022 à 20h00 au stade Municipal de Saint Genès Champanelle.

- **REGIONAL 3 – Poule C :**

- **OI. RETOURNAC BEAUZAC** (516555)

Le match n° 20777.1 : OI. RETOURNAC BEAUZAC / BOURBON SPORT se disputera le dimanche 06 novembre 2022 à 15h00 au stade municipal de La Chaud à Beauzac.

- **REGIONAL 3 – Poule D :**

- **HAUTS LYONNAIS** (563791)

Le lieu du match n° 20860.1 : HAUTS LYONNAIS (2) / U.S. VILLARS est inversé. Il se disputera le samedi 19 novembre 2022 à 19h00 au stade Roger Villeneuve à Villars.

- **U.S. SAINT GALMIER CHAMBOEUF** (563840)

En période hivernale (du 05 novembre 2022 au 31 mars 2023) tous les matchs de championnat à domicile pour l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le dimanche à 14h30 (au lieu de 15h00) au stade B. Rolles à Saint Galmier.

- **REGIONAL 3 – Poule E :**

- **A.S. SAINT MARTIN EN HAUT** (519579)

Le match n° 20920.1 : A.S. SAINT MARTIN EN HAUT / SEAUVE SP. se disputera le samedi 12 novembre 2022 à 20h00 au stade municipal de Saint Martin en Haut.

- **REGIONAL 3 – Poule H :**

- **F.C. DOMBES BRESSE** (553366)

Le match n° 21108.1 : F.C. DOMBES BRESSE / A.S. VILLEURBANNE se disputera le samedi 05 novembre 2022 à 20h00 au stade Jean-Claude Sollier à Neuville les Dames.

- **REGIONAL 3 – Poule I :**

- **O.C. EYBENS** (546478)

Le match n° 21176.1 : O.C. EYBENS / U.S. SEMNOZ VIEUGY se disputera le dimanche 06 novembre 2022 à 15h00 au stade Roger Journet à Eybens.

- **Ent. DU RACHAIS** (546479)

Le match n° 21184.1 : Ent. DU RACHAIS/ U.S. LA MOTTE SERVOLEX se disputera le samedi 06 novembre 2022 à 19h00 au stade Albert Batteux de Meylan.

Le match n° 21196.1 : Ent. DU RACHAIS/ F.C. ANNECY (3) se disputera le samedi 26 novembre 2022 à 19h00 au stade Albert Batteux de Meylan.

- **U.S. MONT BLANC PASSY** (504406)

A partir du 13 novembre 2022 jusqu'à fin mars 2023 tous les matchs à domicile de championnat de l'équipe Seniors (1) de l'U.S. MONT BLANC PASSY se déroulera le dimanche à 14h30 (au lieu de 15h00).

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Roland LOUBEYRE,

Secrétaire de séance